MISE EN LIGNE LE 23-04-2024

ville d'Unieux
Porte des Gorges de la Loire

COMMUNE D'UNIEUX
REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 8 AVRIL 2024

Le lundi huit avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Fabrice CORDAT, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Agnès PESTRE, Juliette HAUW, Pascal PEYRAT, Karine RICORT, Laurent LAFRÉCHOUX, Nicolas DUTARTRE, Nathalie DUVAL, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON.

Pouvoirs déposés : Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Véronique ROMEYER à M. Daniel RATHIER, M. Philippe BEAUNE à M. Pascal PEYRAT, M. Jean-Yves CHAUSSIN à Mme Gisèle ARSAC, Mme Nathalie RAFFIN à Mme Juliette HAUW, M. Stéphane CESARATTO à M. Christophe FAVERJON, Mme Morgane RICHARD à M. Fabrice MIALON, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, M. Frédéric BATTIE à M. Bernard CHAPELON, M. Rémi FAVIER à Mme Carmela LEDDA.

Excusée : Mme Véronique RESSEGUIER.

Nombre de conseillers : 29 - **Nombre de présents** : 18 - **Nombre de votants :** 28
Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC

DÉLIBÉRATION N°2024-04-09

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant la demande de subvention du syndicat CFDT Union Locale de l'Ondaine,

LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 24 VOIX POUR, 4 CONTRE,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 700 € au syndicat CFDT Union Locale de l'Ondaine.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 8 avril 2024.

Le Maire,
Christophe FAVERJON.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE D'UNIEUX (Loire)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214203168-20240408-DELIB2024-04-09-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2024
Publication : 15/04/2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MAIRIE D'UNIEUX (Loire)